

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service Environnement,
Forêt, Sécurité Routière

Unité Forêt

Dossier suivi par
Olivier Soulat

☎ : 04.68.38.12.53
☎ : 04.68.38.12.09
✉ : olivier.soulat
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 17 JUIL. 2020

ARRETE PREFECTORAL n° DDTM SEFSR 2020-199-0001
portant autorisation des places à feu situées sur le
territoire des communes du département des
Pyrénées-Orientales relevant du code forestier

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code forestier modifié par ordonnance du 26 janvier 2012 notamment les articles L. 111-2, L. 131-6, L. 134-3, L. 161-1, R. 131-4 ;

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L. 362-1 et L. 362-2 ;

Vu le code de procédure pénale, notamment l'article 22 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018219-0001 du 7 août 2018 portant autorisation des places à feux sur le territoire des communes du département des Pyrénées-Orientales relevant du code forestier ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019176-0002 du 25 juin 2019 relatif à l'emploi du feu à l'air libre sur le territoire du département des Pyrénées-Orientales et notamment son article 12 et son annexe n°2 ;

Vu l'avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendies de forêt, landes, maquis et garrigue lors de sa séance du 07 août 2018 ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé, il appartient au préfet d'autoriser les places à feu répondant aux conditions prévues à son annexe n° 2 dans les communes relevant des dispositions du code forestier ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour la liste départementale des places à feu autorisées ;

Sur proposition de Monsieur le directeur des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

ARRETE

Article 1 :

La liste exhaustive des places à feu autorisées, répondant aux conditions prévues à l'article 12 de l'arrêté préfectoral n°2019176-0002 du 25 juin 2019 relatif à l'emploi du feu à l'air libre sur le territoire du département des Pyrénées-Orientales, est mise à jour et annexée au présent arrêté.

Article 2 : Réglementation concernant l'utilisation des places à feu

Pour pouvoir être utilisée, la place à feu doit à la fois être mentionnée dans la liste des places à feu en annexe 1 de cet arrêté et faire l'objet, sur place d'une signalétique telle que définie à l'article 3.

L'utilisateur doit aussi respecter les consignes de sécurité suivantes :

- extinction du feu après usage avec de l'eau ;
- interdiction de déposer des matières combustibles à moins d'un mètre du foyer (papier, bois...);
- interdiction d'utilisation en période de vent fort (supérieur à 40 km/h) ou en période de risque exceptionnel (information du risque journalier sur le site www.prevention-incendie66.com ou sur le serveur téléphonique au 04 68 38 12 05).

Article 3 : Signalétique des places à feu

Les propriétaires ou gestionnaires des sites autorisés sont chargés de mettre en place une signalétique appropriée pour chaque foyer (cf modèle en annexe2). Celle-ci devra comprendre au minimum les éléments suivants :

- la référence du présent arrêté ;
- la commune de situation ;
- le numéro d'agrément (référence indiquée sur le tableau annexé) ;
- les consignes de sécurité listées à l'article 2.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié à l'ensemble des maires des communes concernées. Il sera par ailleurs affiché en mairie par le soin des maires qui attesteront de l'accomplissement de cette mesure de publicité par un certificat d'affichage.

Article 5 :

L'arrêté préfectoral N°2018219-0001 du 07 août 2018 sus-visé est abrogé

Article 6 :

Le directeur de cabinet, le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, les sous-préfets de Céret et de Prades, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le directeur départemental des territoires et de la mer, la présidente du conseil départemental des Pyrénées-Orientales, le colonel commandant le groupement de gendarmerie des Pyrénées-Orientales, le chef de l'agence interdépartementale Aude – Pyrénées-Orientales de l'office national des forêts, les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, les agents du conseil supérieur de la pêche, les maires sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les mairies et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le Préfet
Philippe CHOPIN

Liste des places à feu autorisées

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
AMELIE LES BAINS PALALDA	386	Fontaine Pages
ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES	370	Chapelle Saint Martin
ANSIGNAN	207	Le moulin, entre rivières Agly et Désix
ANSIGNAN	214	Bord de rivière Desix sous RD9b
ANSIGNAN	215	Bord de rivière Desix sous RD9b
ARLES-SUR-TECH	193	Pont neuf
ARLES-SUR-TECH	195	Fontaine des buis
ARLES-SUR-TECH	196	Fontaine des buis
ARLES-SUR-TECH	197	Fontaine des buis
ARLES-SUR-TECH	198	Fontaine des buis
ARLES-SUR-TECH	199	Fontaine des buis
AYGUATEBIA TALAU	418	Place de la Mairie
AYGUATEBIA TALAU	439	Pic de la Tausse
AYGUATEBIA TALAU	440	Coll de Brilles
BAIXAS	326	Chapelle Sainte Catherine
BAIXAS	327	La Foun
BANYULS SUR MER	256	Square Henry Parce
BANYULS SUR MER	328	Square les acacias
BANYULS SUR MER	329	Square les acacias
BELESTA	398	Aire de jeux et Campings car
BOLQUERE	9	Etang du Ticou
BOLQUERE	11	Etang du Ticou
BOLQUERE	175	Cabane Jasse del Pas
BOLQUERE	434	Boulodrome
BOLQUERE	435	Terminal de Loisir
BOULE D'AMONT	489	Le Village
BOULE D'AMONT	490	Le Village
BOULETNERE	273	Bord RD 618
CAIXAS	282	Mairie
CAMPOME	368	Espace Castellane
CAMPOME	369	Della l'Aygue
CARAMANY	388	Boulodrome
CARAMANY	389	Lavoir
CARAMANY	465	Bord plan d'eau, coté village, proche point d'eau n°806
CASTEIL	306	Espace vert public au nord du village
CASTEIL	448	Refuge Arago
CATLLAR	351	Village
CATLLAR	420	Chapelle St Jacques de Calaons
CAUDIES DE CONFLENT	366	Lac de Caudiès
CAUDIES DE CONFLENT	367	Ancienne Ecole
CAUDIES DE FENOUILLEDES	240	Notre Dame de Lavall

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
CAUDIES DE FENOUILLEDES	241	Notre Dame de Lavall
CAUDIES DE FENOUILLEDES	371	Castel Fizel
CAUDIES DE FENOUILLEDES	372	Castel Fizel
CAUDIES DE FENOUILLEDES	373	Castel Fizel
CERBERE	477	Camping municipal*
CERET	292	Saint Ferreol
CERET	293	Saint Ferreol
CERET	294	Saint Ferreol
CODALET	421	La Parraguera
COLLIOURE	257	Ermitage de Consolation
COLLIOURE	374	Hameau du Rimbau
COLLIOURE	441	Fort Miradou
CORSAVY	141	Aire pique-nique bord D43a
CORSAVY	143	Aire pique-nique bord D43a
ERR	404	Fontanilles
ERR	405	Cotzé
ERR	406	Les Aires
ERR	443	Le Cortal
ERR	478	Cami de Nuria
ERR	479	Les Planes
ESCARO	437	Champ Gros de Falet
ESTAGEL	409	Chapelle Saint Vincent
ESTAGEL	410	Stade
ESTOHER	56	Refuge Prat Cabrera
ESTOHER	58	Refuge de la Moulina
ESTOHER	59	Refuge du Mas Malet
ESTOHER	467	Nord du Village
ESTOHER	480	Le Village
FELLUNS	216	Plan d'eau
FELLUNS	217	Plan d'eau
FELLUNS	381	Village derrière Mairie
FENOUILLET	239	Plan d'eau, sud RD9
FILLOLS	364	Interface Village D27
FONT ROMEU ODEILLO VIA	13	Refuge
FONTPEDROUSE	17	Baraque de la Jassette
FONTPEDROUSE	165	Refuge de l'Orri
FONTPEDROUSE	166	Retenue d'eau
FONTPEDROUSE	422	Ras de la Carança - Refuge
FONTPEDROUSE	481	Camping Als Baus*
FONTRABIOUSE	21	Refuge de la Jasse de la Llose
FORMIGUERES	352	Lac de l'Olive
FORMIGUERES	353	Annexe mairie de Villeneuve
FORMIGUERES	394	Col de Sansa
FORMIGUERES	457	Cortal Pujol

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
FORMIGUERES	488	Refuge de la Lladure
FOSSE	417	Village derrière Mairie
ILLE-SUR-TET	269	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)
ILLE-SUR-TET	270	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)
ILLE-SUR-TET	271	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)
ILLE-SUR-TET	272	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)
LA BASTIDE	287	Camping*
LA BASTIDE	288	Village
LA LLAGONNE	84	Pla des Avellans
LA LLAGONNE	85	Pla des Avellans
LA LLAGONNE	171	Camping Pla de Barres
LA LLAGONNE	172	Camping Pla de Barres
LA LLAGONNE	176	Route des Bouillouses, Bord de Têt, aire de pique-nique
LA LLAGONNE	177	Route des Bouillouses, Bord de Têt, aire de pique-nique
LA LLAGONNE	178	Route des Bouillouses, Bord de Têt, aire de pique-nique
LA LLAGONNE	179	Route des Bouillouses, Bord de Têt, aire de pique-nique
LA LLAGONNE	342	Garage communal
LAMANERE	324	Carrer de Santa Christina
LAMANERE	325	Plan d'eau
LAROQUE DES ALBERES	150	Col de l'Ullat
LAROQUE DES ALBERES	153	Col de l'Ullat
LAROQUE DES ALBERES	156	Col de l'Ullat, Gîte d'étape
LAROQUE DES ALBERES	157	Col de l'Ullat, Départ piste AL18bis
LAROQUE DES ALBERES	158	Source Correc del Roc dels 3 Termes
LATOUR DE CAROL	128	La Ribersassa
LATOUR DE CAROL	129	La Ribersassa
LATOUR DE CAROL	130	Riu del Querol
LATOUR DE FRANCE	243	Bord de l'Agly, entrée Est, Bord D17
LATOUR DE FRANCE	244	Bord de l'Agly, entrée Est, Bord D17
LATOUR DE FRANCE	245	Entrée Ouest, carrefour avec D9
LE TECH	330	Carrer d'Avall
LE TECH	331	Salle polyvalente
LE VIVIER	399	Chapelle Sainte Eulalie
LES ANGLES	73	Parking lac de Balcere
LES ANGLES	75	Aire de pique-nique Forêt de la Mate, piste CA38
LES ANGLES	81	Lac de Matemale
LES ANGLES	82	Aire de pique-nique, Lac de Matemale
LES ANGLES	185	Abri Jasse de Bernardi
LES ANGLES	419	Zone de bivouac du barrage des Bouillouses
LES ANGLES	458	Abri Jaça del Pla del Buc
LLAURO	200	Fount del Escuros
MATEMALE	77	La Matte
MATEMALE	78	La Matte
MATEMALE	469	Lac Matemale, Rive droite

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
MATEMALE	470	Lac Matemale, Rive droite
MAUREILLAS LAS ILLAS	450	Las Illas
MAUREILLAS LAS ILLAS	451	Chapelle de Saint Martin de Fenollar
MAUREILLAS LAS ILLAS	452	Aire de loisir Prat de la Farga
MAUREILLAS LAS ILLAS	453	Aire de loisir Prat de la Farga
MAUREILLAS LAS ILLAS	459	Riunoguès
MAURY	250	Nord commune, bord RD 19
MILLAS	255	Lac
MONTAURIOL	281	Mairie
MONTBOLO	290	Village
MONTBOLO	291	Village
MONTESQUIEU-DES-ALBERES	475	Salle Jean Thubert
MONTESQUIEU-DES-ALBERES	476	Foyer Rural
MONTFERRER	144	Cortal de la Canalette
MOSSET	29	Aire de pique-nique Riviere de las Bottes RD 14 amont
MOSSET	30	Aire de pique-nique Riviere de las Bottes RD 14 aval
NAHUJA	134	Refuge pastoral de Nahuja
NAHUJA	408	Font Nahuja, le Rigail
NEFIACH	491	Aire de pique Nique La Têt
NOHEDES	308	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	309	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	310	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	311	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	312	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	313	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	314	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	315	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	316	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	317	Lac de Nohedes, Etang du Gorg Estelat
NOHEDES	320	Réserve naturelle, Estany del Clot
NOHEDES	321	Réserve naturelle, Estany del Clot
NOHEDES	322	Réserve naturelle, Estany del Clot
NYER	423	Bord de rivière de Mantet
OLETTE	347	Gare
OLETTE	444	Château d'Evol
OLETTE	482	La Mouline
OMS	283	Village
OPOUL – PERILLOS	332	Chemin de Vespeille, aire de jeux
OPOUL – PERILLOS	333	Stade
OSSEJA	114	Fontaine Monier
OSSEJA	116	Fontaine Santa
OSSEJA	120	Fontaine de l'orry d'Andreu
OSSEJA	121	Fontaine de l'orry d'Andreu
OSSEJA	344	Plan d'eau

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
PALAU DE CERDAGNE	119	Abri Jasse de Palau
PALAU DE CERDAGNE	343	Aire de loisir bois du Lion
PEZILLA DE CONFLENT	403	Le mouli
PEZILLA LA RIVIERE	376	Les Ortes
PEZILLA LA RIVIERE	492	Parc des sports lieu dit La Branca
PLANEZES	416	Bord d'Agly (rive gauche)
PORT VENDRES	427	Aire de loisirs du Val de Pintes
PORT VENDRES	428	Aire de loisirs du Val de Pintes
PORT VENDRES	442	Fort Béart
PORTA	429	Bord du Carol, hameau de Porta
PORTA	430	Gîte communal, hameau de Porta
PORTA	431	Bord du Carol, hameau de Carol
PORTE PUYMORENS	131	El Passet
PORTE PUYMORENS	132	Aire de pique-nique du Passet
PORTE PUYMORENS	133	Aire de pique-nique du Passet
PRADES	305	Bord de Têt
PRADES	468	Camping municipal*
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	87	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	88	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	89	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	90	Abris des Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	91	Abris des Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	92	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	93	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	94	Cabane pastorale des Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	96	Sola d'en Rives
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	97	Els Forquets
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	99	Gîte d'étape
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	100	Village, Bord de Tech
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	101	Parc Aventure
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	102	Parc Aventure
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	103	Aire de pique-nique Fontaine
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	104	Aire de pique-nique Fontaine
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	105	Aire de pique-nique Fontaine
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	106	Ruines de Can Sala
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	107	Cabane pastorale des Etables
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	323	Route forestière, Les Campouses
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	493	Camping Can Nadal
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	494	Camping Can Nadal
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	495	Camping Can Nadal
PRATS DE MOLLO LA PRESTE	496	Aire de pique Nique Castillou
PRATS DE SOURNIA	218	Entrée Nord village
PRUGNANES	377	Gîte d'étape
PRUNET ET BELPUIG	460	Face à la chapelle

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
PY	341	Refuge Da Silva
RABUILLET	334	Foyer, village
RABUILLET	335	Le Riolet, Village
REYNES	336	Mairie - Espace loisirs
REYNES	337	Pont de Reynes
RIA SIRACH	432	Aire de loisirs bord de Têt
SAHORRE	307	Route de Py
SAHORRE	461	Hameau de torrent « Le lavoir »
SAINT ARNAC	471	Le Village
SAINT GENIS DES FONTAINES	380	La Siurede
SAINT JEAN PLA DE CORTS	260	Plan d'eau
SAINT JEAN PLA DE CORTS	265	Plan d'eau
SAINT JEAN PLA DE CORTS	266	Plan d'eau
SAINT JEAN PLA DE CORTS	267	Plan d'eau
SAINT LAURENT DE CERDANS	108	Aire de pique-nique rivière de la Dou
SAINT LAURENT DE CERDANS	110	Route menant aux aires de pique-nique
SAINT LAURENT DE CERDANS	112	Aire de pique-nique
SAINT LAURENT DE CERDANS	113	Aire de pique-nique
SAINT MARSAL	284	Camping*
SAINT MARSAL	285	Communal
SAINT MARTIN	382	Aire de loisirs
SAINT MICHEL DE LLOTES	300	Village
SAINT PIERRE DELS FORCATS	136	Pla du Cambre d'Aze
SAINTE LEOCADIE	135	Aire de pique-nique de Terra Negra
SAINTE LEOCADIE	407	Font Ste leocadie
SANSA	22	Les Esagnols
SAUTO	438	El Bosquet
SERDINYA	424	Bord de la Têt, aire de pique nique
SERRALONGUE	462	Aire de pique-nique du village
SERRALONGUE	463	Aire de pique-nique du village
SERRALONGUE	464	Aire de pique-nique du village
SOREDE	188	Mas del ca
SOREDE	259	Notre Dame du Château
SOURNIA	400	Bord de rivière Desix
SOURNIA	401	Bord de rivière Desix
TARERACH	412	Mairie (Foyer intra-muros)
TAULIS	289	Au dessus du village
TAURINYA	39	Refuge ONF de Balaig
TAURINYA	41	Refuge ONF Jasse des petits Cortalets
TAURINYA	44	Refuge des Cortalets
TAURINYA	45	Refuge des Cortalets
TAURINYA	46	Refuge des Cortalets
TAURINYA	47	Refuge des Cortalets
TAURINYA	48	Refuge des Cortalets

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO	LIEU DIT
TAURINYA	49	Refuge des Cortalets
TAURINYA	50	Refuge des Cortalets
TAURINYA	51	Refuge des Cortalets
TAURINYA	52	Refuge des Cortalets
TAURINYA	53	Refuge des Cortalets
TAURINYA	54	Refuge des Cortalets
TAURINYA	55	Refuge des Cortalets
THUES ENTRE VALLS	425	Parking de La Carança
THUES ENTRE VALLS	426	Proche parking de La Carança
TREVILLACH	393	Le Lavoir
UR	483	Aire de pique-nique Ansaneres
UR	484	Aire de pique-nique Ansaneres
VALCEBOLLERE	124	Couronnes
VALCEBOLLERE	126	Chapelle Saint Barnabé
VALCEBOLLERE	411	Aire de jeux
VALMANYA	1	Refuge ONF de l'Estanyol
VERNET LES BAINS	7	Interface village - plan d'eau, 400m au sud des Thermes
VERNET LES BAINS	8	Interface village - plan d'eau, 400m au sud des Thermes
VERNET LES BAINS	40	Refuge de Bonne Aigue
VERNET LES BAINS	485	Camping les cerisiers*
VERNET LES BAINS	486	Camping l'eau vive*
VILLELONGUE DELS MONTS	383	Bois de Romaguer
VILLELONGUE DELS MONTS	445	Plan d'eau
VINCA	302	Les Escoumes (zone de loisir proche lac)
VINGRAU	385	Cave coopérative
VIRA	226	Fontaine de Coulom
VIRA	227	Maison forestière de Gastepa
VIRA	228	Maison forestière de Gastepa
VIRA	230	Aire de pique nique du Rond point
VIRA	235	Aire de piquenique de la source des Verriers
VIRA	237	Plan d'eau, sud village
VIRA	238	Plan d'eau, sud village
VIRA	338	Plan d'eau, sud village

* places à feu destinées à l'usage des clients du camping

Signalisation implantée à proximité des places à feu rappelant les consignes de sécurité

Les places à feu pourront faire l'objet de restrictions d'usage arrêtées par le Préfet en fonction du risque météorologique défini par l'arrêté préfectoral N°2017230-0001 du 18 août 2017 réglementant, dans le département des Pyrénées-Orientales, la pénétration et la circulation dans les massifs forestiers ainsi que l'usage de certains appareils et matériels.



PREVENTION INCENDIE

www.prevention-incendie66.com

Selon arrêté préfectoral en vigueur portant autorisation des places à feu sur le département des Pyrénées-Orientales

PLACE A FEU AUTORISEE

N°

Commune de :

CONSIGNES DE SECURITE A RESPECTER :

- *Extinction du feu après usage, avec de l'eau,*
- *Interdiction de stocker des éléments combustibles,*
- *Interdiction stricte de faire du feu en dehors des foyers spécialement aménagés et identifiés*

RESTRICTION D'USAGE :



- *Feu interdit par vent fort,*
- *Feu interdit en période de risque exceptionnel*
(information du risque journalier au 04.68.38.12.05
ou sur www.prevention-incendie66.com)

En cas de sinistre, appeler les secours aux numéros d'urgence suivants : 18 ou 112

Toute infraction est passible d'une contravention de 4^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 750 €